

Présentation de la Formation Éducateur Sportif sport-santé – niveau 1

La formation Educateur Sportif sport-santé – niveau 1 a pour but de compléter et élargir les compétences des éducateurs sportifs dans le but d'assurer un accueil de qualité pour des personnes inactives ou porteuses de pathologies chroniques à faible facteur de risque et sans limitation fonctionnelles souhaitant pratiquer une activité physique sur prescription médicale.

PSL fait partie des organismes proposant des formations sport-santé reconnues dans le cadre du dispositif PEPS

Plus d'infos sur PEPS :

Le dispositif régional «PEPS» (Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé) a été structuré à travers un projet commun porté en Nouvelle Aquitaine par l'ARS, la DRAJES et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Il s'inscrit dans la démarche globale de construction de la Stratégie Régionale Sport Santé Bien-être. <https://www.peps-na.fr/>

OBJECTIFS

A la fin de la formation, les stagiaires seront capable de :

- mesurer les enjeux du sport-santé
- se repérer dans son environnement
- accueillir le patient
- encadrer et accompagner le patient
- proposer une approche motivationnelle
- utiliser des outils d'évaluation

A la fin de la formation, les stagiaires connaîtront :

- les fondamentaux de l'éducation thérapeutique du patient
- les pathologies les plus courantes

CONTENU/PROGRAMME

- définition et enjeux du sport santé (règlementations en vigueur, facteurs de risque, place des activités physiques dans les différents niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire)
- environnement du sport santé et environnement du patient
- modalités d'accueil et d'accompagnement de personnes éloignées de l'activité physique, l'Education Thérapeutique du patient, approche motivationnelle
- utilisation des outils d'évaluation

Jour 1 :

- o définition et enjeux du sport santé (règlementations en vigueur, facteurs de risque, place des activités physiques dans les différents niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire)
- o environnement du sport santé et environnement du patient
- o modalités d'accueil et d'accompagnement de personnes éloignées de l'activité physique, l'Education Thérapeutique du patient, approche motivationnelle
- o utilisation des outils d'évaluation

Jour 2 :

- o Rappel des pathologies les plus courantes. Fonction/dysfonction des systèmes :
 - Cardiaques – insuffisance cardiaque, greffe de coeur, troubles du rythme, pontage.
 - Pulmonaires – BPCO, asthme, insuffisance pulmonaire, fumeur.
 - Métaboliques – diabète, obésité, syndrome métabolique.
 - Circulatoires – athérosclérose (AIT, AVC, embolie pulmonaire, coronaropathie, HTA, angor, infarctus, angioplastie, artérite, phlébite, claudication intermittente), varices, hypotension.
 - Rhumatismes – arthrose, ostéoporose, prothèse de hanche, spondyloarthrites, polyarthrite rhumatoïde, lombalgie,
 - Rénale – insuffisance rénale, dialyse, greffe de rein.
 - Neurologiques – SEP, Parkinson, Alzheimer
 - Cancers
 - Sédentarité
 - Avancée en âge

- o Cas pratiques sur l'accueil et la motivation : jeux de rôle en binôme
- o Cas pratiques sur la mise en place d'ateliers d'activités physiques adaptées : en petits groupes

Jour 3 :

- o Retour sur les pathologies
- o Restitution par entretien individuel
- o Evaluation finale (QCM)
- o Révision des gestes de 1ers secours
- o Bilan de la session de formation

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les équipes pédagogiques sont constituées de professionnels de santé et professionnels du sport: médecins, ostéopathes, kinésithérapeutes, professeurs de sport, éducateurs sportifs, conseillers territoriaux des APS, etc.

PUBLICS VISÉS ET PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux Educateurs sportifs salariés ou bénévoles. Pour participer à cette formation, les stagiaires doivent :

- Etre titulaire d'un diplôme fédéral ou CQP, BPJPES, DEJEPS, ETAPS, licence STAPS
- Etre titulaire du PSC1 minimum

DUREE ET PERSONNALISATION DES PARCOURS

- Volume horaire en organisme de formation : 21 h
- La durée totale de la formation est de 3 jours

Des adaptations de parcours individuelles pourront être mises en place suite aux questionnaires de positionnement réalisés en début de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour s'inscrire, les candidats répondant aux prérequis doivent contacter le coordinateur local de la formation. Un lien de préinscription Digiforma leur sera transmis individuellement. Les inscriptions sont closes 7 jours avant le premier jour de la session de formation. Le Nombre minimum de stagiaires permettant de garantir l'ouverture de la session est de 6. La confirmation de la session de formation est communiquée une semaine avant le premier jour de formation. En cas d'annulation de la session, les candidats seront réorientés vers des sessions ultérieures.

TARIFS ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Tarifs : les tarifs ainsi que les modalités de prise en charge sont adaptables en fonction du type de formation et du statut des candidats. Devis personnalisés sur demande.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est dispensée en présentielle, en salle de cours. Selon l'évolution des conditions sanitaires, la formation pourra être adaptée sous forme de formation à distance.

Les formateurs mettront en œuvre des méthodes pédagogiques variées : exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, etc. et proposeront divers support (vidéos, supports écrits, ...)

Les présences seront attestées par émargement numérique par demi-journée sur Digiforma. Le stagiaire ne devra pas avoir eu d'absence pour pouvoir accéder à l'épreuve d'évaluation.

Chaque session est ouverte pour un minimum de 6 stagiaires et un maximum de 15 stagiaires permettant aux formateurs d'assurer leurs missions techniques et pédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences, connaissances et attentes des stagiaires sont évaluées en amont de la formation par un questionnaire de positionnement réalisé sur Digiforma.

L'évaluation finale des acquis est réalisée sous forme de QCM.

A l'issue de la formation, une attestation de formation PEPS est délivrée aux candidats ayant réussi l'évaluation finale.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Informations et adaptation des parcours en fonction des besoins spécifiques auprès de notre référente handicap : Justine ROBELET justine.robelet@profession-sport-loisirs.fr / 06.98.26.17.00.

ÉQUIVALENCES & PASSERELLES

Formation donnant les mêmes prérequis que les formations sport-santé dispensées dans le cadre des CQP (liste des CQP concernés : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038800063/>) et dans le cadre des diplômes fédéraux reconnus par le Ministère des sports (listes des certifications fédérales concernées : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037658253/2020-10-08/>).

SUITES DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Cette formation s'adresse à des éducateurs sportifs déjà diplômés et en activité qui souhaitent élargir leurs compétences et connaissances en matière de sport santé.

Les éducateurs ayant validé la formation sport santé de niveau 1 peuvent intervenir dans le cadre du programme Déclic : <https://www.peps-na.fr/orientation-dans-le-dispositif>

Les éducateurs peuvent accéder aux formations sport-santé de niveau 2 «Certificat de Spécialisation mention Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne» (CS AMAP) : <https://www.peps-na.fr/formations-pour-les-%C3%A9ducateurs-sportifs>

CALENDRIER DES SESSIONS 2021

- Voir sur le site <https://www.profession-sport-loisirs.fr/nos-formations/formations-courtes>

CHIFFRES CLES

- Voir sur le site <https://www.profession-sport-loisirs.fr/nos-formations/formations-courtes>



COORDONNÉES ET CONTACTS

Contact Organisme de Formation PSL :

Amandine CARO, chargée de développement

Pôle Formation de la Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs

FNPSL – 17 bis rue de la Somme – 17000 LA ROCHELLE

amandine.caro@profession-sport-loisirs.fr / 06 63 66 96 27

<https://www.profession-sport-loisirs.fr>

